

## Election des représentants du personnel au CSA spécial du Centre INRAE Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes

**Votez CGT!** 

Les élections fonction publique vont se dérouler du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022. Les agents de l'INRAE, titulaires comme non titulaires, doivent élire, par vote électronique et scrutin de liste, leurs représentants dans les nouvelles instances nationales que sont le comité social d'administration (CSA) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et le CSA de l'INRAE. De plus, l'INRAE a la particularité d'avoir créé une troisième instance, locale celle-là, le CSA spécial de centre. Ce CSA spécial intégrera désormais en son sein une formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (la F3SCT), en lieu et place du CHSCT actuel, dont tous les collègues ont pu mesurer l'importance pour défendre leurs droits.

Nous, candidats, adhérents ou sympathisants, sur la liste CGT-INRAE pour l'élection à ce CSA spécial de notre centre Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes revendiquons les points suivants, en coordination avec les collègues des listes CGT présentées sur les autres centres de l'INRAE :

- Réaffirmer la nécessité d'une réelle revalorisation du point d'indice pour compenser son quasi-gel, les 3,5% d'augmentation n'étant pas suffisants pour combler la perte de pouvoir d'achat depuis 2010
- Refuser la réforme des retraites : non à l'allongement de la durée de cotisation et à la modification du calcul des pensions actuellement basé sur les 6 derniers mois
- Réclamer à l'Etat un abondement au budget des organismes publics couvrant la revalorisation du point d'indice à compter de juillet 2022 et les surcoûts de fonctionnement liés à la hausse de l'énergie
- Concilier le droit au télétravail, dont certains collègues sont exclus, et la cohésion des collectifs en basant sa gestion sur des choix élaborés collectivement au sein des conseils d'unité (en s'assurant que tous les agents aient une voix)
- Refuser que le télétravail soit la solution retenue en réponse au coût de l'énergie, au détriment d'une véritable démarche de long terme dans le domaine des impacts environnementaux de nos activités
- Contester l'individualisation des salaires et la multiplication des **primes** de fonction ou de mérite, avec l'exigence d'un montant égal pour tous les agents d'une même catégorie, ITA comme Chercheurs
- Empêcher la différenciation des droits et garanties des agents selon les centres, leur localisation et leur taille, et combattre pour des droits égaux pour toutes et tous, titulaires comme contractuels
- Contester l'arbitraire des CVPP qui laissent tous les pouvoirs à l'administration en matière d'avancements et de mobilité sans aucun recours des personnels ou de leurs représentants
- Assumer, malgré les contraintes, toutes les prérogatives de l'ancien CHSCT en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, et en particulier dans toutes réorganisations de service pouvant entrainer sources de malaise, tensions et perte de sens, en étant force de propositions dans l'intérêt des agents et des collectifs
- Identifier et quantifier les manques en **personnel** des unités du centre, tant pour les unités de recherche et les unités expérimentales que pour les SDAR, qui ont de plus en plus de mal à remplir leurs missions
- Défendre les droits des non-titulaires et établir un bilan de l'emploi non-titulaire sur des fonctions pérennes sur lequel s'appuyer pour exiger leur titularisation
- S'opposer aux restructurations permanentes plus fondées sur des critères de management que sur les intérêts du développement des recherches et ceux des personnels
- Se battre pour la ré-internalisation des missions confiées au privé alors qu'elles étaient précédemment le fait d'agents titulaires de l'INRAE (gardiennage, standard, travaux d'entretien, etc.)
- Etre particulièrement attentifs à ce que les **formations** répondent aux souhaits et besoins des agents et non aux seuls plans managériaux de la direction locale ou nationale

En votant pour la CGT-INRAE, vous pouvez élire des hommes et des femmes sur qui vous pouvez compter et qui porteront votre voix comme ils l'ont toujours fait.



## Liste des candidats CGT-INRAE à l'élection des représentants du personnel CSA spécial du Centre INRAE Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes

1. Monsieur SAYD Thierry

IR2 - QUAPA - Site de Theix

2. Madame ARTIGE Laurence

AI - SDAR - Site de Theix

3. Madame CHANET Myriam

IR1 - TSCF - Site des Cézeaux

4. Monsieur PARRY Laurent

AI - UNH - Site de Theix

5. Monsieur SERRE Frédéric

AI - PHACC - Site de Crouël

6. Madame CHAFSEY Ingrid

AI - MEDIS - Site de Theix

7. Madame CLERJON Sylvie

IR1 - QUAPA - Site de Theix

8. Monsieur DJELLOUL-MAZOUZ Mehdi

TRNO - UNH - Site de Theix

9. Monsieur SICARD Jason

IECN - QUAPA - Site de Theix

10. Madame LHOMMET Isabelle

TREX - GDEC - Site de Crouël

11. Madame POURRAT Juliane

TRNO - UMRH - Site de Theix

12. Monsieur MAGRANER Eric

ATP2 - Herbipôle - Site de Marcenat

13. Monsieur MAGNAUDET Julien

TRNO - GDEC - Site de Crouël

14. Madame FORANO Evelyne

DR1 - MEDIS - Site de Theix

15. Madame DEISS Véronique

CRCN - UMRH - Site de Theix

16. Monsieur SAPOUNTZIS Panagiotis

CRCN - MEDIS - Site de Theix

17. Monsieur MOULIA Bruno

DR1 - PIAF - Site de Crouël

18. Madame BERNARD Nathalie

TRNO - GDEC - Site de Crouël

19. Madame CACCIA Nelly

TREX - MEDIS - Site de Theix

20. Monsieur FONTAINE Sébastien

DR2 - UREP - Site de Crouël

Soit 10 femmes et 10 hommes, respectant la parité 49,10 % de femmes et 50,90 % d'hommes sur notre centre.

Prolongez votre vote en apportant aussi vos suffrages aux listes CGT pour tous les autres scrutins : CSA du ministère, CSA INRAE, CAP ou CCP